

État des décrets envoyés aux départements par le ministre de l'Intérieur au 10 pluviôse, en annexe de la séance du 10 pluviôse an II (29 janvier 1794)

Jules-François Paré

Citer ce document / Cite this document :

Paré Jules-François. État des décrets envoyés aux départements par le ministre de l'Intérieur au 10 pluviôse, en annexe de la séance du 10 pluviôse an II (29 janvier 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 69;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34336_t1_0069_0000_3

Fichier pdf généré le 15/05/2023

ministrés que par le citoyen Leborgne; ils demandent même la faveur qu'on donne à ce même administrateur, l'administrateur de tous les fonds qui proviendront des arriérés d'impositions; et nous vous assurons qu'en leur accordant cette dernière partie de leur pétition, la rentrée sera beaucoup plus considérable qu'elle ne seroit dans le cas contraire.

Chargés par vous, citoyen gouverneur, d'être les organes de nos concitoyens, nous vous observons qu'ils ont quelques droits d'attendre de vous l'exécution de ce qu'ils demandent. Plusieurs d'entre eux ont des sommes majeures à répéter sur la caisse de la Colonie, et cepen-

dant ils ne demanderont point de compensations de ces sommes avec les impositions qu'ils doivent, et ils les payeront volontiers si elles sont déposées chez le citoyen Thimbert, et administrées par le citoyen Leborgne.

Empressez-vous, citoyen, d'accéder au vœu bien prononcé de vos concitoyens, et vous vous assurerez tous les secours que leur permettront les pertes et les avances considérables qu'ils ont faites depuis plus de quatre ans.

Les membres du comité de surveillance et de police de la ville de Saint-Pierre. CHAVRON (faisant fonctions de président), et DARIGAN (secrét. greffier).

IV

[Etat des décrets envoyés aux départ^{ts} par le M. de l'Intérieur, 10 pluv. II] (1)

DATES	TITRES	DÉPARTEMENTS AUXQUELS L'ENVOI A ÉTÉ FAIT	OBSERVATIONS
Nivôse 27 N° 2754 ^c	Décret qui renvoie au représentant du peuple dans le département de Seine-et-Oise, la pétition du Conseil général de la municipalité de Brice-Libre.	Au repr. du peuple dans le départ.	Manuscrit
Pluviôse 3 N° 2747 ^c	Décret portant établissement d'une école d'hydrographie à St Jean-de-Luz.	Commissaire de St Jean-de-Luz.	id.
Pluviôse 5 N° 2748 ^c	Décret relatif au citoyen Gravier dit Vergennes.	Saône-et-Loire.	id.
Pluviôse 8 N° 2749 ^c	Décret qui ordonne la mise en liberté provisoire du citoyen Corméré, receveur du district de Laval.	Distr. de Laval.	id.

(1) C 290, pl. 911, p. 23. Signé PARÉ.